

Bonjour à toutes et tous,

Le comité social d'aujourd'hui est celui de l'installation des nouveaux et des nouvelles élu·es suite aux conseils municipal et métropolitain.

Il s'agit également d'un comité social territorial dont les points à l'ordre du jour sont principalement des présentations de bilans sur l'année écoulée.

Nous voudrions, Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élu·es, vous faire à notre manière, un bilan du mandat qui vient de s'achever.

Au delà des bilans qui vont suivre, et des chiffres qui y figurent, nous voulons plus évoquer le quotidien des agent·es qui composent nos collectivités.

Depuis quelques années, le climat ambiant se dégrade au fil du temps. Il est bien évidemment possible de relier ces changements aux petites phrases glissées par l'administration autour du « il faudra vous habituer à travailler en mode dégradé ».

Les dossiers de réorganisations de direction et de service se multiplient.

Des postes sont supprimés et les postes vacants ne sont pas remplacés.

Des missions supplémentaires sont inscrites sur de nouvelles fiches de postes sans proposer les formations ad 'oc ni des évolutions de grade, de rémunération ou de classification du poste occupé.

Des notes de service visant à mater toute volonté de remise en cause du bien fondé de la réorganisation sont rédigées en évoquant un devoir de loyauté.

Des entretiens individuels pour lesquels il est demandé aux encadrants de trouver au minimum un élément négatif par agent évalué.

Alors, quand le climat n'est pas au beau fixe, que les impacts des conflits internationaux sur le pouvoir d'achat se font sentir et ce de plus en plus tôt dans le mois, vous avez tendance à comparer votre situation avec celle de votre collègue de travail.

Et des injustices apparaissent.

Des erreurs nous sont remontées par les agents eux-mêmes. Des dossiers de justifications de ces erreurs sont envoyés à l'administration qui nous répond que tout cela ne pourra être corrigé que lors des périodes de revoyure. Mais nous disons NON, il ne s'agit que de corriger des injustices. Il ne s'agit pas de demander les modifications de critères, de montants, ou de créer de nouvelles sujétions. S'il vous plait, nous pouvons, toutes et tous, faire des erreurs. Soyons capables de les accepter et de les corriger, pour le bien des agent·es qui les subissent.

Dans le même esprit, la démarche métier pour les cadres d'emploi de l'enseignement artistique qui n'étaient pas éligibles au RIFSEEP, a été engagée par la collectivité au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes (CRR). C'était en Juin 2023. Au passage, nous attendons toujours le bilan de cette démarche métier. Mais est-ce encore d'actualité tant nous sommes interpellés par les enseignants artistiques du CRR qui se voient supprimer des sujétions, sans explications et de façon totalement arbitraire et contraire à ce qui a été validé au sein de cette même instance.

Et comme ci cela ne suffisait pas, lorsque le gouvernement semble vouloir améliorer le quotidien d'une partie des fonctionnaires territoriaux de France, c'est notre administration qui décide de modifier les lignes de gestions, modifiant les critères d'avancement des agents de catégorie B.

Pour autant, les bilans l'évoquent, nous avons signé les protocoles d'accord sur la participation employeur à la garantie maintien de salaire, à la complémentaire santé, nos amendements et élargissements ont été accepté. Mais c'est une piètre consolation pour une majorité d'agent-es de nos collectivités qui aimeraient que l'affichage d'un travail sur l'attractivité de la fonction publique territoriale, la reconnaissance de leur travail au quotidien, soient des réalités et plus seulement des paroles. Que leurs efforts consentis lors des périodes de non remplacement des arrêts maladie, de la non anticipation des départs en retraites, du non tuilage lors des départs et arrivées de collègues puissent être financièrement reconnus.

Le 28 avril dernier s'est déroulée la journée de lutte pour la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles, qui devient bien souvent une journée d'hommage aux trop nombreux-ses mort-es au travail.

Et nous allons, au cours de ce comité social territorial évoquer le Rapport Social Unique dont une partie des données évoque la prévention des accidents et maladies professionnelles. Mais ce document possède de nombreuses lacunes en matière de santé des agent-es et de risques psycho organisationnels. Mais nous y reviendront le moment venu.

Demain, c'est le 1^{er} Mai.

Nous voulons avoir une pensée pour les habitants de Liévin où le maire RN a décidé de supprimer la cérémonie du 1^{er} mai qui se tenait chaque année en mairie pour rendre hommage aux mineurs, notamment aux 42 victimes de l'accident de 1974.

Il justifie cette mesure en affirmant que la cérémonie est utilisée par les syndicats pour faire de la politique et qu'elle constitue un meeting en plein air qu'il ne souhaite pas soutenir.

Au-delà de cette annulation, ce Maire a également pris d'autres mesures dont le retrait de drapeaux européens, de buste de Robespierre, ...).

Notre combat contre le Rassemblement National est aussi pour empêcher ce genre de décisions.

Donc, demain c'est le 1^{er} mai.

Nous CGT appelons l'ensemble des **Agents territoriaux de Rennes, à rejoindre le défilé du 1er mai !**

Face à la hausse des prix de l'énergie et à la stagnation de nos salaires, exigeons ensemble une revalorisation immédiate de nos rémunérations et l'indexation des salaires sur l'inflation.

Dans la fonction publique territoriale, nos missions sont essentielles : nos conditions de travail et nos revenus doivent le refléter. **Assez de sacrifices, place à la justice sociale !**

Le 1er mai, marchons pour nos services publics et contre la précarité !

Alors que les inégalités salariales entre femmes et hommes persistent et que les jeunes agents subissent CDD, temps partiels imposés et bas salaires, mobilisons-nous pour des emplois stables, des carrières valorisées et des services publics renforcés. **Nos métiers font vivre la ville et la Métropole de Rennes : nos droits doivent être garantis !**

Rennes se mobilise pour la paix, l'écologie et l'égalité !

Ce 1er mai, affirmons notre solidarité avec les peuples en guerre et refusons que les budgets d'armement asphyxient nos services publics. Exigeons aussi une transition écologique ambitieuse, financée par une fiscalité juste, et un plan d'investissement pour des emplois publics locaux et durables. **Un autre monde est possible : construisons-le ensemble !**

En conclusion, Madame la Présidente, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de cette instance de dialogue social où beaucoup de travail est à faire.

Parmi les derniers sujets ou les premiers que nous vous proposons d'étudier, nous vous invitons à réfléchir au retour du paritarisme de cette instance.

Nous vous proposons, pour nos collectivités qui aiment afficher les labels obtenus, que vous puissiez réfléchir à l'obtention de celui intitulé « employeur partenaire de la démocratie locale », s'il vous plaît. Vous savez que le gouvernement, à travers le nouveau statut de l'élu local, encourage à conclure ces conventions valorisées par l'obtention d'un label officiel.

Nous souhaitons, de plus, que les modalités du dialogue social évolues dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'implication des agent·es et personnel·les de nos collectivités dans son rayonnement.

Peut-être faudrait-il regarder autour de nous où de bonnes idées sont déployées. Pourquoi pas la Direction de l'Assainissement. Mais nous aurons l'occasion très prochainement de développer ce sujet avec vous.

Merci pour votre écoute.